



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 38-2021 - Séance du 10 décembre 2021 - Orale

Construction de la COOP - Adaptations au projet

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Comme vous le savez, le chantier de la future COOP de St-Légier engendre des travaux conséquents. La prochaine mise à l'enquête d'un nouveau bâtiment sur la même parcelle en aval de la COOP a permis à la municipalité, en étroite collaboration avec sa Commission d'Urbanisme, la mise à profit de synergies entre ces deux projets en faveur de plusieurs améliorations notoires du projet COOP:

- Ainsi, le large escalier Sud principal a pu être remplacé par une rampe présentant une pente variant entre 6% et 10%, commune aux deux immeubles, permettant un cheminement plus aisé entre le collège de La Chiésaz et Clos-Béguin (l'escalier Est étant bien entendu conservé);
- La sécurisation du trafic piétons s'en trouve facilitée, vu que les poussettes et personnes à mobilité réduite devaient originalement soit contourner le complexe par l'Est, soit utiliser l'ascenseur pour rejoindre le cheminement piétons supérieur, respectivement la route des Areneys;
- Le parking à vélos pour la clientèle, originalement prévu à l'extérieur, a pu être mis à couvert dans un local-abri souterrain intégré au bâtiment et dont la construction et l'accès sont rendus possibles grâce à cette rampe;
- En outre la création de nouvelles ouvertures sur en façade Sud permettant l'amenée de lumière naturelle dans les futurs locaux de la pharmacie;
- L'entrée au garage souterrain sur la route des Deux-Villages a pu être reculée au profit d'un trottoir amont légèrement élargi et d'une visibilité accrue, renforçant ainsi la sécurité de tous les usagers.

La population est informée de ces améliorations par voie du COMM'une Info.

Nous vous remercions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



Le secrétaire

J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 29 novembre 2021

M. Dominique Epp, municipal délégué

Bureau du Conseil communal